

**Discours de M. Richard Ferrand,  
Président de l'Assemblée nationale**

**à l'occasion des vœux à la presse**

Mardi 28 janvier 2020 - Hôtel de Lassay

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Monsieur le président de l'Association des Journalistes parlementaire, cher Jean-Pierre Gratien,

Mesdames et messieurs les journalistes,

Je suis heureux de vous accueillir, en ce début d'année 2020, pour vous présenter tous mes vœux.

Vous l'aurez constaté, le Parlement et singulièrement l'Assemblée nationale fait tout ce qu'il peut pour soutenir la presse, en vous donnant perpétuellement matière à émissions et à articles.

C'est ainsi qu'en 2019, l'Assemblée nationale a siégé 151 jours, ce qui ne représente pas moins de 333 séances et plus de 1 323 heures de séance publique.

Les députés, sous l'œil attentif des journalistes parlementaires, ont ainsi examiné 168 textes : 79 projets de loi, 64 propositions de loi et 25 propositions de résolution. Au total, 35 558 amendements ont été déposés, dont 3 874 ont été adoptés. C'est donc un travail considérable qui a été réalisé par la représentation nationale.

Quant à l'année 2020, elle semble prometteuse, avec le débat sur les retraites et la loi sur l'audiovisuel : deux chantiers qui, à eux seuls, vont demander à tous, députés comme journalistes, une certaine disponibilité !

Vous voyez que les rumeurs selon lesquelles les députés prendraient trois mois de vacances cet été n'ont aucun fondement.

Certes, l'hémicycle sera fermé de juillet à septembre, pour la réfection de la verrière. Celle-ci n'a pas été refaite depuis 1910 – au temps de la présidence Brisson et du cabinet Briand, Armand Fallières étant Président de la République, ce qui ne rajeunit personne ! Il est grand temps de procéder à ces travaux de rénovation, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.

Pour autant, les commissions et missions d'information continueront de siéger, les services fonctionneront comme à l'ordinaire : le travail législatif et le contrôle parlementaire ne seront donc nullement interrompus.

Et je n'oublie pas le travail en circonscription, si chronophage et si important, dont je remercie vos confrères de la PQR de rendre toujours compte avec attention.

D'autres chantiers, au propre et au figuré, vont se poursuivre au cours de l'année 2020.

Je pense à la préservation du patrimoine de l'Assemblée nationale, à travers la restauration de l'hôtel de Lassay et des plafonds de la bibliothèque, pour transmettre les boiseries et les plafonds de Delacroix aux générations qui nous succéderont.

Je pense aux grandes commémorations que nous préparons, pour les 300 ans du Palais-Bourbon et les 150 ans de la République.

Je pense aussi à la réforme du Règlement, dont nous poursuivons la mise en œuvre. Il ne m'a pas échappé que quelques-uns ronchonnaient, à propos des questions au gouvernement, sur le thème toujours payant du : « C'était mieux avant... »

Eh bien non, ce n'était pas mieux avant : l'opposition dispose d'un temps de parole accru, chaque député a maintenant la possibilité de répliquer après la réponse du Gouvernement, ce sont là de véritables progrès démocratiques. Il faut peut-être apprendre à s'en saisir ; un temps de rodage est sans doute nécessaire ; mais je suis sûr que bientôt, nous ne pourrons plus concevoir les questions au gouvernement sous une autre forme.

Dans un temps marqué par le grand retour de l'antiparlementarisme, il n'est pas admissible de prétendre qu'on s'ennuie dans l'hémicycle. Moi, je ne m'y ennue jamais, je vous l'assure, et les plus critiques seraient les premiers à protester si on réduisait leur droit de réplique ou leur temps de parole.

J'ai récemment découvert un texte intéressant sur la vie parlementaire.

Je voudrais donc citer un journaliste parlementaire illustre, le jeune Émile Zola, trente ans, qui débuta en chroniquant les séances de l'Assemblée nationale pour le journal *La Cloche* : drôle de titre !

C'était en 1871 il est vrai, quand les députés siégeaient à Bordeaux, puis à Versailles.

L'AJP n'existait pas encore à cette époque – il faudra attendre 1891 – mais déjà Zola formulait, pour ses lecteurs, l'éthique du journaliste parlementaire :

« Je ne me rallie d'aucun côté. Je continue ma besogne en toute conscience, applaudissant aux mesures républicaines, blâmant ce qui me paraît porter atteinte à la liberté. »

Or, si Zola aime, je cite, ce « féroce et joyeux murmure » qu'il perçoit durant les séances, il déplore la rudesse et l'excès de certains propos, au-dedans comme au dehors :

« En France, écrit-il, la passion nous ôte tout sens politique. Nous nous mettons d'un côté ou de l'autre en bloc, sans discussion, avec une incroyable intolérance. »

Voilà ce qu'il constatait dans ses articles, réunis en deux volumes sous un titre qui était, celui-là, plutôt évocateur : *La République en marche...*

Un siècle et demi après Zola, nous avons l’AJP pour rendre compte avec objectivité des séances et du travail parlementaire, pour analyser avec recul et pour démentir les *fake news*.

Je salue, à ce propos, le travail de fond réalisé par LCP. C’est essentiel, dans un monde de bouleversement qui a un rapport au temps complètement nouveau.

Tout va très vite, au plan économique, au plan politique, et l’information circule avec une rapidité qui confine à l’immédiateté. Cela laisse peu de place à l’analyse, alors qu’elle est justement essentielle, capitale, si on veut orienter le citoyen au lieu de l’égarer.

Les journalistes parlementaires, je le sais, sont rompus à cet exercice difficile qui consiste à informer sans déformer.

C’est un métier, qui a ses exigences et sa déontologie : un métier plein de noblesse, mais de plus en plus souvent attaqué, de manière injuste et déloyale.

Je pense entre autres à ces « citoyens-informateurs » qui croient aux vertus de l’amateurisme et des réseaux sociaux pour concurrencer d’une certaine manière les organes de presse. Ne perdons pas de vue ce qu’est, d’abord et avant tout, la raison d’être du journalisme : l’esprit critique et l’indépendance.

Dans cette maison où plane encore l’esprit de Daumier, défendre la liberté de la presse est un devoir. Même si, personnellement, je trouve que vous avez parfois la dent dure, vous me trouverez toujours disponible pour défendre les droits des journalistes, qui garantissent aussi le droit de tout citoyen à une information de qualité.

C’est donc en formant le vœu que la raison et le discernement l’emportent que je voudrais commencer l’année.

Le discernement, c’est la recherche dépassionnée de solutions concrètes et réalistes aux problèmes observés sur le terrain. Cela semble simple ; c’est pourtant bien plus difficile que l’anathème et l’injure, plus délicat que les jugements à l’emporte-pièce et les coups de poing sur la table.

Pour donner l’exemple, je me suis attelé à l’exercice en écrivant un opuscule qui va paraître la semaine prochaine, aux Éditions de l’Aube.

Je vous demande d'avance toute votre indulgence pour cette publication, qui n'a qu'un seul but : donner des pistes pour moderniser notre République décentralisée, définir les contours de l'État et des collectivités locales, que je n'oppose jamais, puisqu'ils sont complémentaires et donner une plus grande place à la société civile engagée.

Le législateur est justement celui qui fait le lien entre le local et le national, la réalité des territoires et la force de la loi. Là encore, la raison, le discernement, un certain bon sens permettent d'avancer conformément aux vœux de nos concitoyens, qui contrairement à ce qu'on dit parfois, attendent beaucoup de leurs députés.

C'est pourquoi votre mission est importante. En montrant aux Françaises et aux Français ce que font leurs représentants, en répercutant dans tout le pays les débats qui se tiennent en commission et dans l'hémicycle, c'est la République que vous servez – exactement comme voulait le faire Émile Zola.

Je vous renouvelle donc tous mes vœux pour 2020 et, afin de bien débuter l'année, je vous invite à me suivre au buffet, préparé par les apprentis du lycée hôtelier de Dugny, dont vous saurez apprécier le talent.

Je vous remercie de votre présence et de votre attention.